

Recycle Infos

N° 31 - Janvier 2018



Le mot du Président

Collectes



Le plan régional de prévention et de gestion des déchets se met en place en s'appuyant bien entendu sur les objectifs de la loi sur la transition énergétique. Le SMICTOM est pleinement associé à ces travaux et en 2018 un plan opérationnel et ambitieux verra le jour. Le monde des déchets est en pleine mutation et il faudra savoir faire les bons choix pour l'avenir... Quel outil de traitement pour demain face à la hausse prévue de la taxe sur l'enfouissement ? Quels outils de prévention mettre en place pour faire baisser de manière notable la production de déchets verts des ménages ? Comment mettre en place au plus vite le tri de l'ensemble des emballages en plastique (pots de yaourt, films, barquettes, etc) ?

Autant de questions sur lesquelles les équipes du syndicat sont mobilisées afin de proposer un plan stratégique et opérationnel pour les 10 prochaines années. L'objectif premier est toujours celui de la maîtrise des coûts à l'usager...
Michel BOUYSSOU

Déchetteries

Bienvenue à CITEO



Au mois de septembre dernier deux sociétés importantes dans le soutien et la valorisation de nos emballages de collectes sélectives ont fusionné pour apporter dans le futur un meilleur service et de meilleurs soutiens aux collectivités. Ainsi, Eco Emballages et Ecofolio sont devenues CITEO qui gèrera à l'avenir la reprise de l'ensemble des emballages et des papiers issus de la collecte sélective. Pour le SMICTOM de la Région de Lavour le partenariat est très ancien puisque c'est il y a tout juste 20 ans, en 1997, que le syndicat avait contractualisé le tout premier contrat de reprise des emballages d'un groupement de communes tarnaises. Les soutiens annuels versés par ces éco organismes se montent à près de 400 000 € et participent à financer les collectes d'emballages à recycler (bac bleu ou bac jaune).

Valorisation

Prévention

La collecte évolue

Dans le cadre du vaste programme d'optimisation du service initié en 2015 avec la collecte du verre, le syndicat poursuit son action avec la conteneurisation des zones desservies au porte à porte.

Dès le 1er janvier 2018, la commune de Couffouleurs sera collectée au moyen de conteneurs mis à disposition.

Les 1200 foyers que compte la commune ont reçu en fin d'année 2017 deux conteneurs un gris de 180L pour la collecte des ordures ménagères et un jaune de 240L pour la collecte des emballages ménagers recyclables.

L'objectif de cette opération est double. En effet, elle vise dans un premier temps à prendre en compte les limites rencontrées par la collecte en sacs et caissettes (pénibilité et propreté), mais aussi permettre au syndicat d'intégrer les recommandations nationales relatives à la fréquence de collecte. La collecte des ordures ménagères passera à 1 fois par semaine et la collecte des emballages ménagers recyclables aura lieu tous les 15 jours.

Le SMICTOM assurera la maintenance technique de ce parc de conteneurs et les usagers qui rencontreraient des soucis matériels pourront nous contacter.



Compostage : 10 ans déjà !

À l'occasion des 10 ans du lancement de l'opération, le syndicat fait un bilan positif sur cette action phare ! Plus de 4 500 foyers sont équipés d'un kit de compostage du SMICTOM, soit près de 30 % de la population du syndicat. Ce compostage « maison » permet chaque année de détourner plus de 500 tonnes de l'enfouissement.



En plus de réduire la taille de vos sacs d'ordures ménagères de 30%, le compostage permet de produire un compost, or noir 100% naturel, pour les jardins et jardinets. Il est également un moment de partage et d'éveil à la nature en famille !

Envie de vous lancer ? Pour cela c'est facile, il vous suffit d'avoir un petit jardin, de récupérer le kit en déchetterie, pour le reste la nature en fait son affaire !



Kit compostage disponible en déchetterie

**1 composteur 360 litres + 1 seau + 1 guide
= 12 €**

La collecte du verre en plein essor

Comme souvent indiqué dans notre journal, la collecte du verre a opéré une mutation importante et nécessaire depuis 2015 sur notre territoire. L'ensemble des collectes en porte à porte via les caissettes vertes sont désormais supprimées et remplacées par des colonnes à verre. Et après 3 années de fonctionnement c'est un plein succès car les usagers ont joué le jeu et les objectifs sont atteints voire dépassés. Avec la mise en place de ce mode de collecte sur Lavaré en ce mois de janvier, ce sont plus de 200 colonnes de collecte qui ont été installées en 3 ans. Le bilan du déploiement sur la période 2015-2017 qui a concerné toutes les communes hormis Lavaré, fait apparaître une progression de 2 % de la collecte du verre en kg par habitant ! En tonnage, ce sont 60 tonnes de plus qui sont captées et recyclées grâce à ce nouveau mode de collecte, soit l'équivalent de 400 000 bouteilles supplémentaires recyclées !



Déchetterie, mieux trier pour moins jeter..

La fréquentation des déchetteries ne cesse d'augmenter depuis près de 15 ans et l'on note une nette accélération depuis 5-6 ans. Il faut s'en réjouir car beaucoup de déchets qui se retrouvaient autrefois dans les fossés de bord de route ou bien en pleine nature, sont désormais gérés sur ces installations de manière conforme et en respectant l'environnement. Mais si aujourd'hui l'on peut trier et valoriser plus de 10 familles de déchets sur ces sites, pour demain il va falloir faire encore mieux. En effet, la loi impose une réduction drastique de l'enfouissement et il faudra faire maigrir la benne à tout-venant (encombrants) qui finit en décharge. Une analyse fine de ce qu'elle contient montre que près de 2/3 de son contenu pourraient être valorisés : bois, placo, meubles, etc. Dès l'année prochaine il faudra donc être plus attentif lors des dépôts et l'équipe de gardiens sera étoffée pour permettre l'atteinte de cet objectif ambitieux. L'autre évolution attendue dans les mois et années à venir concernera les déchets verts

qu'il faudra réduire en amont car leur progression est trop importante. Le plan régional qui se met en place depuis cet été (et auquel le SMICTOM est associé) fera des propositions en ce sens : broyage à domicile, espèces à pousser moins rapide, etc.



REPÈRES...

9 mois

C'est le temps qu'il faut pour creuser et équiper complètement un nouveau casier de stockage

18 mois

C'est la durée d'exploitation d'un casier de stockage en mode bioréacteur.

30 000 €

C'est le coût mensuel de nettoyage du biogaz de décharge avant son injection dans le moteur

1 200 000 €

C'est le coût complet de réalisation d'un casier sur le centre d'enfouissement : creusement, bâches de protection, divers équipements.

Les bons gestes pour la planète...

Objectifs 2025

Tous ensemble nous y arriverons !

Parce que la loi sur la transition énergétique (LTECV) pose des objectifs très ambitieux en matière de réduction des déchets il nous est apparu essentiel de faire un point régulier sur des gestes simples qui peuvent faire maigrir de manière importante votre poubelle : En effet, d'ici 2020 nous devons réduire notre production de déchets de 10 % et d'ici 2025 réduire de 50 % ce que nous enfouissons.



Les restes de repas et de préparation

En utilisant un composteur uniquement pour les restes de repas (hors viande) et pour les déchets de préparation : épluchures, coquilles d'oeufs, fruits et/ou légumes pourris, on peut éviter de jeter à la poubelle plus de 100 kg par an et par foyer ! Un geste simple et efficace pour la planète ! Le SMICTOM subventionne ces équipements à hauteur de 75 %, aussi vous pouvez vous procurer des composteurs pour la somme de 12 € dans nos déchetteries. Les animaux domestiques comme par exemple les poules peuvent aussi vous permettre d'éviter de jeter ces restes à la poubelle.

Je réduis de 15 % l'enfouissement

Je réduis de 8 % la production de déchets



Les déchets de jardin

Pour réduire les déchets de jardin plusieurs gestes simples :

- Pour la pelouse vous pouvez la faire sécher après la tonte (2-3 jours) et l'utiliser en paillage pour le potager ou les arbres (évite la pousse de mauvaises herbes et limite les arrosages).
- Pour les haies l'idéal est de broyer la taille et d'utiliser ensuite ce broyat en paillage. Si vous n'êtes pas équipé de broyeur des sociétés peuvent le faire à domicile (comme par exemple l'ESAT d'En Roudil).

Je réduis de 16 % la production de déchets



Les publicités

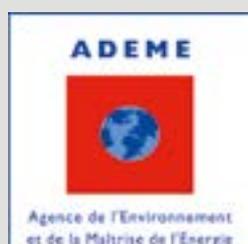
Trop de publicités dans votre boîte aux lettres... Effectivement, chaque foyer en reçoit près de 50 kg chaque année ! Un geste simple, l'autocollant STOP PUB vous permet de mettre fin à tout cela ! Là aussi, vous pouvez récupérer ces autocollants en déchetterie.

Je réduis de 4 % la production de déchets



A SAVOIR...

Lors de l'achat d'un produit électroménager le vendeur est tenu de vous reprendre l'ancien (si vous le souhaitez). Si vous êtes livrés à domicile le livreur doit également reprendre votre vieux produit... Pas besoin du coup de le porter en déchetterie !



Recycle Infos n°31
Directeur de la publication : Michel BOUYSSOU
Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :
Emmanuel JOULIÉ - Patricia BOUÉ - Marine FAURE

S M I C T O M
Le Village - 81500 BELCASTEL
TEL 05 63 58 76 40 - FAX 05 63 58 75 65
vos questions d'ordre général : info@sictom-lavour.fr
vos questions compostage : compostage@sictom-lavour.fr
vos questions prévention : prevention@sictom-lavour.fr
Impression : Jet d'Encre - 81500 Lavour